



Château
HANNETOT





PRESENTATION DU DOMAINE

1 - L'HISTOIRE DU CHÂTEAU

Dès le début du XVIII siècle ce domaine produit du vin. Autrefois dénommé « Hantot », le château trouve son origine dans les remembrements précédant la révolution de 1789. Paul Alexandre Desclaux de la Coste en est le premier propriétaire. Le Château sera rebâti en 1870, tel il fut construit, tel il est aujourd’hui. C'est au tournant des années trente que Robert Luc, grand-père de l'actuel propriétaire, se porte acquéreur du domaine et de ses vignes.

2 – RETOUR AUX SOURCES

En 2006, Xavier Beaumartin reprend les rênes de la propriété. Après une carrière dans le secteur industriel et son engagement parallèle dans le renouveau du Château Laroque à Saint-Emilion, Xavier Beaumartin choisit de donner une nouvelle perspective aux vins du domaine familial, serti dans les vignobles de Pessac-Léognan.

3 – UN TERROIR RARE ET GÉNÉREUX

Une idée est simple : exprimer avec sincérité le potentiel de ce beau terroir. L'élevage s'effectue avec douceur et tact, dans le respect des méthodes et gestes traditionnels.

Les quatre petits hectares, qui ne resteront définitivement que quatre, recèlent un trésor incomparable : des parcelles aux natures très différentes. L'une est d'argile, l'autre de calcaire, la dernière de graves. Les cépages trouvent ainsi exactement terre à leurs pieds. Ils sont au nombre de trois : le merlot, le cabernet franc et le cabernet sauvignon.

Les méthodes culturales ont été elles aussi entièrement revisitées :

- . Drainage des parcelles.
- . Cépages et porte-greffes adaptés à la nature de chaque sol.
- . Palissage haut pour amplifier la surface foliaire.
- . Travaux du sol destinés à développer le système racinaire.
- . Taille et travaux en verts manuels respectant chaque pied de vigne.
- . Traitements raisonnés en fonction de la pression parasitaire.

Dans le même esprit, s'érigent aujourd’hui des chais totalement modernisés.

4 – L'EXPÉRIENCE D'UN GRAND VINIFICATEUR

Disciple d'Emile Peynaud, l'œnologue Serge Charritte – qui a élaboré trente millésimes dans l'appellation Pessac-Léognan – a rejoint l'équipe du domaine.

« *Le projet Hennetot me plaît, car me voici une nouvelle fois dans mes terres de prédilection : l'appellation Pessac-Léognan. Voilà également un domaine à taille humaine qui possède du potentiel. C'est inspirant. Les investissements sont importants et le premier vin, fruit de notre vision nouvelle du vignoble, est une promesse de plaisir et de qualité. Dans les chais, cet état d'esprit se prolonge. Les extractions sont douces et l'élevage peu marqué par le bois.* »

Raisonnables et raisonné... voilà l'état d'esprit du Hennetot. A chaque étape de l'élaboration, la pureté que la nature a conférée au raisin est préservée.



PRESENTATION OF THE DOMAIN

1 – HISTORY OF THE CHÂTEAU

Since the beginning of the 18th Century, this domain has been producing wine. Formerly named “Hantot”, the chateau finds its origins in the re-grouping of lands before the revolution of 1789. Paul Alexander Desclaux de la Coste was the first proprietor. The Chateau was rebuilt in 1870 exactly the way it stands today. It was at the turn of the 1930's where Robert Luc, the grandfather of the current owner, acquired the domain and its vineyards.

2 – RETURNING TO ROOTS

In 2006, Xavier Beaumartin, took over at the helm of the property. After a career in the industrial sector and his parallel involvement in the renewal of Chateau Laroque in Saint Emilion, Xavier Beaumartin decided to give a new perspective to the wines of the family estate, set in the vineyards of Pessac-Léognan.

3 – A RARE AND GENEROUS TERROIR

The idea was simple: express, with the utmost sincerity, the potential of this lovely terroir. The vinifications and barrel ageing are undertaken with subtlety and tact, with full respect of the traditional methods.

The four little hectares, that will most definitely remain four, uncover an incomparable treasure: Parcels with very different compositions. One is clay, the other is limestone, and the last is gravel. The grape varieties find the exact soil at their roots. There are three of them, the Merlot, the Cabernet Franc and the Cabernet Sauvignon. The grape-growing methods were completely revisited:

- . Parcel drainage
- . Grapes varieties and root stock adapted to the nature of each soil
- . Highly trained vines to amplify the leaf canopy
- . Soil work destined to develop a root system
- . Manual pruning and green harvesting respecting each plant stock
- . Reasoned spraying methods with depending upon risk of pest

In the same spirit of quality, today we have rebuilt a fully modern winery

4 – THE EXPERIENCE OF A GREAT WINEMAKER

The Oenologist Serge Charritte who has vinified 30 vintages in the Pessac-Léognan appellation, joined the team at our domain : « The Hennetot project is an interesting one, since here I am again in my preferred land, the Pessac-Léognan appellation. This domain is small and manageable that possesses a great potential. It is inspiring. The investments are substantial and the first wine, the result of our new vision of the vineyard, promises pleasure and quality. In the winery, this spirit is pervasive. The extractions are soft and the barrel ageing has only a slight woodiness ».

Reasonable and reasoned, that is the essence of Hennetot. At each stage of the winemaking, the purity that nature imparts on the grape is preserved.